

BROCELIANDE - ALH BROCELIANDE-ALH rappelle RÔTI DE PORC SUPÉRIEUR DORE AU FOUR

- Noms des modèles ou références concernés : **RÔTI DE PORC SUPÉRIEUR DORE AU FOUR**
- Marque : **Terre de fraîcheur**
- GTIN 3606525533473 Lot 00997528 et 00997557 Date limite de consommation entre le 16/08/2021 et le 19/08/2021
- Conditionnements : **Pièce de 3,5kg variable**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 35.022.001 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Cf. liste**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence *Listeria* mono potentiel -Mesure de précautions**
- Risques encourus par le consommateur : ***Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 13 août 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0660366396**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre